



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
CULTURE.BE

Youth Wiki



Coup d'oeil sur les politiques de jeunesse en Europe

CAP SUR
L'ISLANDE



Public cible 6 - 25 ans

Autorité responsable

Ministre de l'éducation, science et culture

- Une Loi Jeunesse
- Pas de stratégie spécifique jeunesse

L'objectif de la loi sur la jeunesse est d'aider les enfants et les jeunes de 6 à 25 ans à participer à des activités de jeunesse. Les autorités nationales et les municipalités, en coopération avec les clubs et les organisations de jeunesse, aident les jeunes à participer à des activités de jeunesse aussi variées que possible. Le ministre de l'éducation, des sciences et de la culture est la plus haute autorité en matière de jeunesse.

Pourcentage de
15-29 ans par rapport à la population
générale en 2021

22.4 % (*eurostat*)



Cofinancé par
l'Union européenne

En Islande, l'élaboration de la politique de la jeunesse est décentralisée.

Une grande partie de l'élaboration de la politique de la jeunesse a lieu au niveau local, où chaque municipalité élabore sa propre politique concernant les matières jeunesse.

Les actions des autorités nationales et locales sont appuyées par diverses agences gouvernementales et des ONG. Parmi les plus importantes, citons le Bureau du médiateur pour les enfants, la maison et l'école, l'Association nationale des parents d'élèves.



***Cette fiche n'a pas pour vocation d'être exhaustive. Elle propose une photographie succincte de l'état de la politique de jeunesse d'un Etat membre de l'UE à un moment donné à partir des informations issues du site de la Commission européenne « <https://national-policies.eacea.ec.europa.eu/youthwiki> » - consulté le 10 octobre 2023.*

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le Youth Wiki.